



**TERRITOIRE
DE BELFORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°90-2022-097

PUBLIÉ LE 16 AOÛT 2022

Sommaire

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations du Territoire de Belfort /

90-2022-08-12-00001 - Arrêté portant nomination de l'agent comptable de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Territoire de Belfort (2 pages)

Page 3

Direction Départementale de l'Emploi, du
Travail, des Solidarités et de la Protection des
Populations du Territoire de Belfort

90-2022-08-12-00001

Arrêté portant nomination de l'agent comptable
de la Maison Départementale des Personnes
Handicapées du Territoire de Belfort

ARRÊTÉ N°
portant nomination de l'agent comptable de la maison départementale
des personnes handicapées du Territoire de Belfort

Le préfet du Territoire de Belfort
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L146-3 à L146-13 et R 146-16 à R146- 35 ;

VU le décret n° 62-1587 du 29 septembre 1962 modifié, portant règlement général de la comptabilité publique applicable aux établissements publics à caractère administratif ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 1^{er} octobre 2021 nommant Monsieur Renaud NURY, sous-préfet hors classe, Secrétaire Général de la préfecture du Territoire de Belfort ;

VU le décret du 15 février 2022 nommant Monsieur Raphaël SODINI, Préfet du Territoire de Belfort ;

VU la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Maison Départementale des Personnes Handicapées » du Territoire de Belfort du 28 mars 2006 et ses avenants n°1 du 17 mai 2010, n°2 du 8 décembre 2011 et n°3 du 9 juillet 2012 ;

VU la proposition de nomination adressée par Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques du Territoire de Belfort le 19 juillet 2022 ;

VU l'arrêté N° 90-2019-12-02-002 du 02 décembre 2019 portant nomination de l'agent comptable de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Territoire de Belfort ;

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et de Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques du Territoire de Belfort.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

L'arrêté N° 90-2019-12-02-002 du 02 décembre 2019 portant nomination de l'agent comptable de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Territoire de Belfort est abrogé.

ARTICLE 2 :

Monsieur Thierry CHEVALLIER, payeur départemental du Département du Territoire de Belfort, est nommé agent comptable du groupement d'intérêt public dénommé « Maison Départementale des Personnes Handicapées » du Territoire de Belfort à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Territoire de Belfort, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques du Territoire de Belfort et Madame la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations du Territoire de Belfort sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Territoire de Belfort.

Fait à Belfort, le **12 AOUT 2022**

Pour le préfet, et par délégation
Le secrétaire général

Renaud NURY